

LES BREVES DE TILLÉ



N°4

Mars 2021



**14 producteurs et
2 food trucks !!!**

**AMATEURS DE BON PRODUITS FRAIS ET LOCAUX,
NOTEZ BIEN CETTE DATE (ET LES SUIVANTES !)
TILLÉ ACCUEILLERA SON PREMIER MARCHÉ DES PRODUCTEURS
LE VENDREDI 12 MARS 2021 DE 15H30 À 17H45
(HORAIRES COUVRE-FEU)
SUR LA PLACE DE LA MAIRIE.**

Attention : port du masque obligatoire.

Rendez-vous le deuxième vendredi de chaque mois « Au Bon Marché de Tillé » !

Chère Tilloise, cher Tillois,

2021 a déjà commencé à égrener ses jours et malheureusement, la crise sanitaire sévit encore et nos rencontres se sont raréfiées. Réjouissons-nous car nous allons avoir une bonne raison de nous revoir très rapidement ! En effet, je suis ravie de vous informer que notre premier marché alimentaire aura lieu **ce vendredi 12 mars** sur la place de la mairie. Pourquoi ce marché ? Pour promouvoir **les bons produits proches de chez nous** mais aussi pour partager un **moment d'échanges et de convivialité** dans notre commune. Seront présents, pas moins de **quatorze producteurs** locaux : boucher, volailler, charcutier, maraîcher, fromager, crémier, boulanger, brasseur, confiturier, horticulteur... mais aussi **2 food-trucks** (camions-restaurants) qui vous proposeront plats à emporter, crêpes, pizzas... Toute notre équipe municipale vous attend ce vendredi, avec en point d'orgue : le tirage au sort et la remise d'une corbeille garnie à l'un des participants ayant proposé un nom pour notre marché. **Nous vous espérons nombreux !**

Catherine Martin, Maire

JOUR ANNIVERSAIRE DU CESSEZ LE FEU EN ALGERIE



Cette journée permet de commémorer les accord d'Évian du 18 mars 1962, de rassembler et rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Le 19 mars 1962, à midi, prend officiellement effet un cessez-le-feu qui met fin à huit ans de guerre en Algérie.

A l'occasion de cette cérémonie organisée en format restreint, comme l'imposent les mesures gouvernementales, le conseil municipal et les anciens combattants se recueilleront et déposeront une gerbe de fleurs le 19 mars à 11h, au monument aux morts.

Actuellement, les fêtes foraines sont toujours interdites et nous sommes donc au regret de vous annoncer que nous devons renoncer à l'organisation de notre fête communale, qui a traditionnellement lieu au mois de mai. Les élus ont toutefois hâte de planifier une manifestation qualitative, imaginée par tous et à la hauteur des attentes des Tillois pour 2022.



TRAVAUX COMMUNAUX

◇ La réalisation de **travaux de couverture** est devenue indispensable sur 3 de nos structures communales : **l'église, la bibliothèque** ainsi que **les vestiaires du stade de football**. Le coût estimatif total des dépenses est de **22 305 €**. Une **demande de subvention** à hauteur de **29%** a été déposée auprès du département.

◇ **RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX DE LA MAIRIE**. Pour permettre une optimisation de l'occupation des locaux de la mairie, un projet de **réorganisation des espaces intérieurs** du bâtiment est prévu. L'objectif de ces travaux est de les adapter à l'évolution des services et d'en faciliter l'accès à la population. Dans le cadre de ce projet, il est prévu de garantir un **accueil plus confidentiel** du public, d'organiser une **circulation plus fluide** et en adéquation avec les préconisations sanitaires. Mais aussi, de permettre aux élus de recevoir leurs administrés et, au personnel de travailler dans des locaux plus fonctionnels. Les derniers travaux d'aménagement de la mairie datent de 2004. Une **subvention** de 29% de la part du **département** et une autre de 40% de la part de l'**Etat** pourraient être allouées pour ces travaux de rénovation dont le prix est estimé à **70 000 €**. Le **parc informatique** devra lui aussi être remplacé.

◇ Des travaux **d'extension du réseau d'électricité basse tension** pour un montant de **3 100 €** vont être réalisés, afin de permettre l'organisation du **marché de plein air** ainsi que les manifestations communales à venir. L'attribution d'une **subvention départementale** de 29% a été sollicitée.



Merci aux habitants d'avoir déplacé leurs véhicules pour permettre à la balayeuse de nettoyer les rues de notre village !

ENVIRONNEMENT

VENTE DE COMPOSTEURS A PRIX REDUIT PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS



Depuis le 2 mars 2021, afin d'encourager et de développer les pratiques de compostage dans les foyers, la CAB propose à ses habitants une nouvelle offre de composteurs, mieux adaptés aux différentes surfaces de jardin et à des **tarifs** encore plus **compétitifs**.

600 litres	800 litres
(L 115 X h 82)	(L 129 x h 89)
23 €	26 €

La vente des composteurs se fait **uniquement sur rendez-vous au 0800 00 60 40**.

Pièces à fournir : justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF...) et pièce d'identité.

Règlement par chèque ou en espèces.

Les composteurs seront à retirer au service Cadre de vie - Déchets , situé dans le Centre Technique Municipal, 78 rue du Tilloy à Beauvais.

CENTRE DE LOISIRS : VACANCES D'HIVER

A LA DÉCOUVERTE DES DINOSAURES !



Pendant les vacances d'hiver, l'ère secondaire s'est invitée au centre de loisirs : **créations de fresques, d'œufs et de pieds de dinosaures, serre-livres...** Mais aussi des **interventions et des expériences** réalisées avec « **Les savants fous** ».

Le thème des dinosaures a ravi les enfants !



Ne pas jeter sur la voie publique

